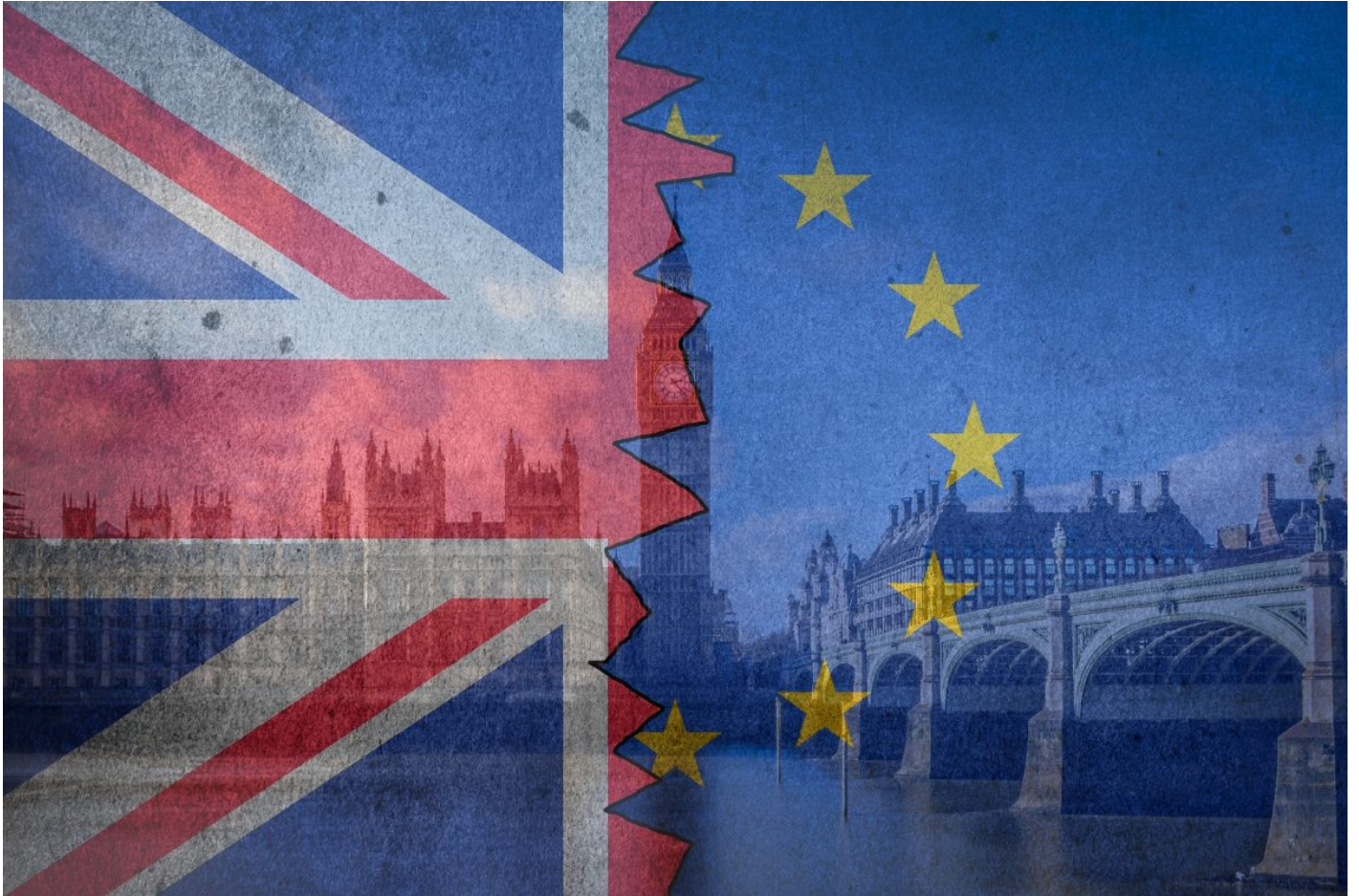


BREXIT : toutes les règles applicables



La Direction Générale des Entreprises (DGE) met à la disposition des entreprises toutes les règles applicables aux relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne dans le cadre du BREXIT.

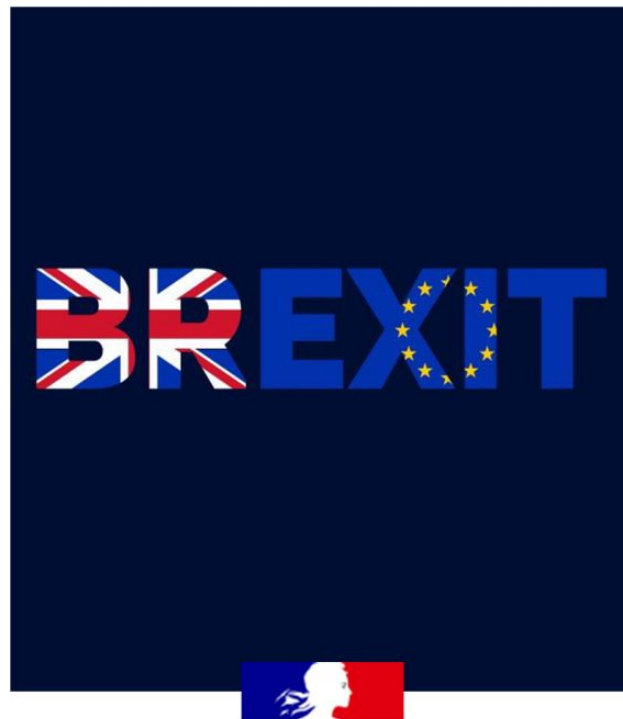
#BREXIT

1er janvier 2021

Entrée en vigueur de l'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Besoin d'aide ?

www.entreprises.gouv.fr



Plusieurs thèmes sont évoqués :

- échanges commerciaux,
- pêche,
- transports,
- circulation des données,
- coordination de sécurité sociale,
- coopération policière et judiciaire,
- participation du Royaume-Uni aux programmes de l'Union,
- etc

Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne avec un accord le 31 décembre 2020 à minuit.

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

[Vous êtes une entreprise : réaliser un autodiagnostic BREXIT](#)

[Pour en savoir plus sur le site de la DGE](#)

[Pour en savoir plus sur le site du Gouvernement](#)